



Votre carte Avion® Visa Infinite Privilège RBC®

Guide des avantages

COMPAGNIE, VOLS, DATES : VOTRE CHOIX.

Découvrez un monde de possibilités infinies grâce à votre nouvelle carte Avion Visa Infinite Privilège RBC. Conseils d'experts en voyage, service de conciergerie, offres exclusives et acceptation partout dans le monde : une expérience unique vous attend.

Si vous avez des questions, vous pouvez les adresser en tout temps à nos représentants du service clientèle prioritaire, au 1 888 ROYAL® 8-1 (1 888 769-2581)



Votre carte en un coup d'œil



Un service clientèle prioritaire, jour et nuit



Programme Avion Récompenses



Vos services voyages exclusifs



Vos privilèges étendus



Votre service Conciergerie RBC



Vos protections d'assurance



Plus de valeur



Services supplémentaires

Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC en un coup d'œil

Plus de valeur

Avantages exclusifs :

- Service clientèle prioritaire jour et nuit et Service de conciergerie Visa Infinite Privilège¹
- Avantages voyage VIP, y compris Compagnon d'aéroport Visa (six accès gratuits à des salons d'aéroport par année d'adhésion pour chaque titulaire de carte figurant au compte qui est inscrit au programme !)², accès prioritaire aux postes de contrôle de la sécurité et autres avantages dans certains aéroports^{1,2}
- Seuls les titulaires d'une carte Avion peuvent accéder à La collection Avion – un catalogue de plus en plus vaste d'expériences, d'offres et d'avantages exclusifs. Des parcours de golf au tapis rouge en passant par des expériences culinaires et des divertissements, les membres Avion® en obtiennent toujours plus. Découvrez [La collection Avion](#).

Taux d'accumulation accélérée :

- 1,25 point pour chaque dollar d'achat porté à votre carte³
- Accumulez des points Avion en prime plus rapidement et profitez d'économies grâce aux offres Avion Récompenses^{MC4} – visitez la page rbc.com/offres

Liberté de choisir :

- Échangez vos points contre des vols avec la compagnie aérienne de votre choix, en tout temps⁵, même en haute saison, ou choisissez parmi une incroyable sélection d'articles, de cartes-cadeaux et de bons Récompenses financières RBC⁶
- Utilisez Payer avec des points pour échanger des points et effectuer un versement sur le solde de votre carte⁷
- Profitez d'économies instantanées sur l'essence et plus encore dans les établissements Petro-Canada[‡]. Si vous avez une carte Petro-Points[‡], liez-la à votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC pour obtenir :
 - une réduction de 3 cents le litre⁸
 - 20 % plus de Petro-Points⁹
 - 20 % plus de points Avion¹⁰

[Voir les détails](#)

Plus de récompenses

Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC en un coup d'œil

**Plus de
tranquillité
d'esprit**

Assurances voyage¹¹ de premier ordre, notamment :

- Soins médicaux d'urgence hors de la province ou du pays¹²
- Annulation ou interruption de voyage
- Appareil mobile
- Perte ou vol de bagages
- Cambriolage à l'hôtel ou au motel
- Collision et dommages pour véhicule de location
- Couverture-achat et Garantie allongée

Optez pour la simplicité. Profitez de la perfection.

Plus qu'une philosophie, c'est une promesse. Un seul numéro de téléphone vous permet de joindre le meilleur service clientèle prioritaire. Nos représentants chevronnés ont pour mandat d'offrir une assistance aux titulaires de la carte Avion Visa Infinite Privilège RBC. Pour répondre à vos questions. Apaiser vos préoccupations. Ou gérer votre compte.

Immédiatement, simplement, en tout temps.

Si vous avez besoin de notre aide, composez simplement le 1 888 ROYAL® 8-1.



AVION
RÉCOMPENSES™

**Accumulez
des points plus
rapidement**

**Voyagez à
votre façon**

**Choisissez vos
récompenses**

D'innombrables occasions de vous récompenser

Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC est propulsée par Avion Récompenses, un programme de récompenses complet et flexible.

À titre de titulaire d'une carte Avion Visa Infinite Privilège RBC, vous serez ravi de découvrir les options qui s'offrent à vous dans le cadre du programme Avion Récompenses. Accumulez des points à un taux de **1,25 point Avion pour chaque dollar d'achats portés à votre carte**³.

Échangez vos points contre des vols selon le barème d'échange des points Voyages¹³, qui vous offre la possibilité de réserver des billets d'avion auprès de n'importe quelle compagnie aérienne, quels que soient le vol et la date du départ⁵, sans période d'interdiction ni restriction de sièges, même en haute saison. Vous avez même l'option d'échanger vos points contre des billets d'avion en classe affaires ou en première classe,¹⁴ ou contre des forfaits voyages, des séjours à l'hôtel, des croisières et une sélection exclusive d'escapades, ou contre le paiement des taxes, des suppléments et des frais d'administration¹⁵.

Vous pouvez échanger vos points Avion Récompenses contre une vaste sélection de récompenses uniques, comme l'accès à plus de 50 000 appareils électroniques dernier cri¹⁶ de Best Buy[‡], des articles, des cartes-cadeaux, des bons Récompenses financières RBC et même des dons à des oeuvres de bienfaisance.⁶ Vous pouvez aussi vous prévaloir de l'option Payer avec des points⁷ et échanger vos points Avion Récompenses pour effectuer un versement sur le solde de votre carte de crédit.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme RBC Récompenses, allez à avionrecompenses.com.

En première classe, partout dans le monde.

**Prenez la route
avec Hertz**

Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC vous donne droit à des services prestigieux, tant au pays qu'à l'étranger.

Lorsque vous louez un véhicule auprès de Hertz[‡], vous obtenez trois fois plus de points Avion¹⁷ et passerez au statut Cinq étoiles qui vous donne droit aux privilèges supplémentaires suivants :

- Jusqu'à 20 % de réduction sur le prix de base¹⁸
- Surclassement de voiture¹⁹
- 25 % plus de points Hertz Récompenses Or Plus^{‡20}

Inscrivez-vous en trois étapes faciles :

1. Ouvrez une session dans RBC Banque en direct
2. À la page Offres RBC, cliquez sur le bouton **Charger l'offre** relatif à l'offre de Hertz
3. Suivez ces étapes pour passer au statut Cinq étoiles avec Hertz

**Accès aux salons
d'aéroports**

Vos vacances de luxe commencent à l'aéroport où vous profitez, en tant que titulaire d'une carte Avion Visa Infinite Privilège RBC², de l'adhésion au programme Compagnon d'aéroport Visa et de six accès gratuits à des salons d'aéroport chaque année¹, et ce, pour chaque titulaire de carte figurant au compte qui est inscrit au programme. Visitez visaairportcompanion.ca/home?lang=fr, téléchargez l'application Visa Airport Companion ou composez le 1 888 ROYAL 8-1 pour vous inscrire au programme et obtenir plus d'information (veuillez prévoir de deux à cinq jours ouvrables à compter de l'activation de votre carte).

**Passage rapide
aux contrôles
de sécurité**

La voie rapide réservée aux VIP aux points de contrôle de sécurité dans certains aéroports canadiens¹ vous permet de prendre rapidement votre vol – parce que le luxe suprême pour le voyageur ayant beaucoup à faire, c'est le temps.

**Espaces de
stationnement
réservés à
l'aéroport¹**

Vous avez accès à des espaces de stationnement réservés à certains aéroports canadiens – Visa Infinite Privilège vous rapproche de votre destination.

**Profitez de
votre séjour**

La première classe ne doit pas s'appliquer uniquement au transport aérien. Profitez également des files taxis et limousines réservées aux titulaires d'une carte Visa Infinite Privilège, à certains aéroports canadiens¹.

Profitez d'un accès complet à la Collection hôtels de luxe Visa Infinite[‡] et découvrez le summum du confort que vous offrent certains des plus prestigieux établissements hôteliers dans le monde¹. Profitez d'avantages exclusifs à chacun de vos séjours, notamment un surclassement de chambre automatique (sous réserve des disponibilités), un départ à 15 h et bien plus encore. Consultez la page rbc.com/avantagesvip ou appelez le Service de conciergerie Visa Infinite Privilège pour vous inscrire au programme ou obtenir des précisions.

[Afficher le déni de
responsabilité](#)

Profitez plus des plaisirs de la vie.

Visitez rbc.com/avantagesvip pour en savoir plus sur l'ensemble de ces services prestigieux et profiter des dernières offres et d'expériences uniques.

Éveillez vos sens grâce à une foule de possibilités en matière de gastronomie, offertes exclusivement aux titulaires d'une carte Avion Visa Infinite Privilège RBC. Allez à rbc.com/avantagesvip pour obtenir plus de renseignements et profiter des dernières offres et d'expériences uniques.

Grâce aux Rencontres à table Visa Infinite¹, les titulaires ont le privilège de participer à des événements gastronomiques exclusifs aux plus grandes tables du Canada et de savourer des plats préparés par certains des chefs les plus réputés et les plus respectés au pays. Ainsi, en plus de goûter aux mets les plus raffinés, vous aurez la chance de rencontrer ces grands noms de la cuisine.

Présentez simplement votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC pour bénéficier d'avantages exclusifs¹ dans plus de 40 vignobles participants de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, ou participer à des événements culinaires exclusifs mettant en vedette des chefs canadiens de renom¹.

**Aiguisez
votre appétit**

Saveurs locales



Parce que le temps est une ressource limitée.

Nous vous offrirons le summum en matière d'assistance personnelle, partout et en tout temps. Obtenez une table dans les nouveaux restaurants les plus en vogue ou une réservation en vue de vivre une expérience exaltante et unique, comme un saut en parachute.

Aucune demande n'est trop extravagante pour votre représentant du Service de conciergerie Visa Infinite Privilège¹, qui s'attachera à combler rapidement vos besoins, si particuliers soient-ils.

Composez le **1 888 ROYAL 8-1** et dites-nous ce dont vous avez besoin.

Voici quelques-unes des façons dont nous pouvons vous faire gagner du temps :

- Trouver des restaurants partout dans le monde et y réserver une table
- Vous renseigner et acheter des billets pour un événement sportif ou culturel, ou tout autre événement auquel vous souhaitez participer
- Recommander un spa, un centre de conditionnement physique, un club sportif ou un départ de golf, et effectuer des réservations
- Organiser les détails et les réservations de votre voyage, que ce soit pour un voyage d'affaires ou d'agrément
- Vous mettre en contact avec des interprètes et des traducteurs du monde entier
- Vous renseigner sur différents pays, leurs traditions et leurs langues
- Réserver des salles de conférence dans les hôtels et les centres de congrès, et y coordonner les activités
- Faire livrer des fleurs ou suggérer des cadeaux bien pensés
- Effectuer vos achats personnels et vous aider à dénicher des articles uniques



Vous êtes prêt à tout.

Ayez l'esprit tranquille grâce à une meilleure protection financière et à une assurance voyage haut de gamme sur laquelle vous pourrez compter au moment où vous en avez besoin¹¹. Ce ne sont là que quelques-uns des avantages – veuillez consulter votre certificat d'assurance ou communiquer avec nous si vous avez besoin de précisions.

Bénéficiez d'une protection pour vous et votre conjoint, ainsi que pour les personnes à charge admissibles qui vous accompagnent, pendant les 31 premiers jours consécutifs de chaque voyage à l'extérieur du Canada ou de votre province de résidence¹². Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus, vous pouvez profiter de la même couverture pour les sept premiers jours consécutifs de chaque voyage.

Si vous devez annuler votre voyage en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'autres imprévus couverts, vous êtes protégé. Économisez sur les coûts des billets d'avion non remboursables et les frais d'annulation de réservations de croisière, d'hôtel ou de centre de villégiature payées à l'avance au moyen de votre carte. Un cotitulaire ou un utilisateur autorisé (le cas échéant) est aussi couvert.

Si vous devez interrompre votre voyage en raison d'un accident, d'une maladie ou d'un imprévu couvert, votre couverture vous donne droit au remboursement du coût du billet d'avion (trajet simple) en classe économique pour retourner à votre point de départ ainsi que de la partie non remboursable et inutilisée de vos frais de voyage prépayés et réglés avec votre carte.

Votre carte couvre votre véhicule de location en cas de collision, de vol, d'incendie, de vandalisme et autre. Utilisez votre carte pour régler intégralement les frais de location de la plupart des véhicules, et refusez la protection d'exonération des dommages par collision (EDC) pour voitures de location proposée par le locateur. La protection couvre les contrats de location d'au plus 48 jours consécutifs.

Ne vous inquiétez pas : les achats réglés avec votre carte sont automatiquement protégés contre la perte, le vol ou les dommages pendant une période maximale de 120 jours à compter de la date d'achat. De plus, la carte triple la période de garantie canadienne originale du fabricant jusqu'à deux années supplémentaires. Veuillez conserver vos factures au cas où vous devriez présenter une demande de règlement.

Vous bénéficierez également d'une couverture pour appareil mobile et contre la perte ou le vol de bagages, le cambriolage à l'hôtel ou au motel, les accidents de voyage et les retards de vol et de bagages. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter votre certificat d'assurance.

Assurance soins médicaux d'urgence hors de la province

Assurance annulation de voyage

Assurance interruption de voyage

Assurance collision et dommages pour véhicules de location

Couverture achat et garantie allongée

[Afficher le déni de responsabilité](#)

Plus de valeur

Obtenez plus de points Be Well à Rexall

Profitez d'un nombre illimité de livraisons sans frais avec DoorDash

Obtenez 50 points Be Well[‡] pour chaque dollar d'achat admissible à Rexall avec une carte RBC liée²¹. [rbc.com/rexall](https://www.rbc.com/rexall)

Profitez d'un abonnement gratuit de 12 mois maximum à la DashPass[‡] de DoorDash[‡] et de livraisons gratuites illimitées de repas de vos restaurants favoris admissibles sur les commandes de 15 \$ et plus lorsque vous payez avec une carte de crédit RBC admissible²² ! [rbc.com/doordash](https://www.rbc.com/doordash)

Acceptée partout. Souplesse infinie.

Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC est acceptée partout où figure le symbole Visa[‡].

Que vous soyez ou non en voyage, vous avez toujours droit à ce qui suit :

- Responsabilité zéro²³
- Avances de fonds²⁴
- Carte de remplacement d'urgence
- Mesures rigoureuses de protection contre la fraude
- Sommaire annuel des dépenses réglées avec votre carte

Une vie sans limites. Des expériences sans égales.



© /^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC, Banque Royale et RBC Gestion de Patrimoine sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

† Petro-Canada et Petro-Points sont des marques de commerce de Suncor Énergie Inc. Hertz est une marque déposée de Hertz System, Inc. Be Well est une marque déposée de McKesson Canada Corporation. Utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

¹ Vous devez être un titulaire admissible d'une carte Visa Infinite Privilege valide émise au Canada pour profiter des offres, des avantages et des services Visa Infinite Privilege. L'adhésion est requise pour obtenir certains avantages et services. Les offres et les avantages ne sont pas transférables, et les réductions ne peuvent pas être jumelées à d'autres offres ou réductions. Visa et l'émetteur ne sont pas responsables des réclamations et des dommages pouvant découler de l'utilisation des avantages ou des services fournis par un tiers. Visa peut modifier ou annuler les offres, les avantages et les services à tout moment et sans préavis. Les offres, les avantages et les services offerts par l'intermédiaire de Visa sont tous assujettis à l'ensemble des modalités, y compris celles relatives aux tiers fournisseurs, accessibles à la page <https://www.visainfinite.ca/privilege/fr/e-conditions-des-offres.html>. La politique de protection des renseignements personnels de Visa Infinite Privilege, accessible à la page www.visainfinite.ca/privilege/confidentialite.jsp, s'applique à tous les avantages et services qui requièrent l'adhésion par l'intermédiaire du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege ou du site Web de Visa Infinite Privilege, ou qui sont autrement fournis par ceux-ci. La collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels des titulaires de carte par les tiers fournisseurs de services et d'avantages aux titulaires d'une carte Visa Infinite Privilege sont assujetties aux politiques de protection des renseignements personnels de ces tiers.

² Les titulaires principaux (« **titulaires** ») d'une carte Avion Visa Infinite Privilege RBC ou Avion Visa Infinite Privilege RBC pour Banque privée (chacune étant une « **carte de crédit admissible** ») ont accès aux salons d'aéroport qui participent au programme Compagnon d'aéroport Visa (« **programme** »), fourni et géré par DragonPass International Ltd. (« **DragonPass** »). Les titulaires de carte doivent s'inscrire par l'intermédiaire de l'appli Visa Airport Companion (offerte en téléchargement gratuit) ou du site Web du programme (visaairportcompanion.ca/fr) avec leur carte de crédit admissible. Lors de l'inscription, il faut entrer le nom (prénom et nom de famille) du titulaire de carte tel qu'il figure sur son passeport (ou sur toute autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement et utilisée pour voyager au Canada), car il sera vérifié à l'entrée des salons d'aéroport. Une fois inscrit, le titulaire de carte aura droit à six (6) accès gratuits à des salons d'aéroport par année d'adhésion; les droits d'accès gratuits peuvent être utilisés par le titulaire de carte pour lui-même et pour les personnes qui l'accompagnent. Les visites en sus des accès gratuits sont assujetties à des frais de 32 \$ US par personne. Les frais seront portés à la carte de crédit admissible associée à la carte de membre du programme du titulaire de carte. L'adhésion comprend l'accès à tout salon d'aéroport participant au programme. Après son inscription au programme, le titulaire de carte peut accéder aux salons d'aéroport en présentant : i) sa carte de crédit admissible, ii) sa carte de membre numérique et le code QR depuis l'appli ou le site Web du programme, ou iii) son certificat électronique imprimé ou envoyé par courriel qui contient la carte de membre et le code QR. L'adhésion au programme sera suspendue si la carte de crédit admissible est fermée ou inactive, n'est plus liée au programme ou ne participe plus au programme. Il incombe au titulaire de carte de signaler tout changement aux renseignements de sa carte de crédit admissible liée au programme. Si le titulaire de carte utilise un certificat électronique imprimé ou envoyé par courriel pour accéder au salon, il devra obtenir un nouveau certificat électronique si des modifications sont apportées aux renseignements de sa carte de crédit admissible. À moins de suspension ou d'annulation, l'adhésion au programme, y compris les accès gratuits aux salons d'aéroport, sont automatiquement renouvelés chaque année à la date anniversaire (c.-à-d. la date à laquelle le titulaire de carte s'est inscrit au programme). L'adhésion au programme peut être suspendue si la carte de crédit admissible n'est plus en règle. Les titulaires de carte peuvent consulter l'appli ou le site Web du programme pour obtenir la liste complète des salons d'aéroport participants, de même que les installations offertes, les heures d'ouverture et toute restriction. Les titulaires de carte inscrits sont assujettis aux conditions du programme d'accès aux salons d'aéroport et aux conditions d'utilisation des salons visités établies par les exploitants, conditions qui se trouvent dans l'appli ou le site Web du programme. Les conditions du programme seront présentées aux titulaires de carte pendant l'inscription et leur seront envoyées par courriel après l'inscription. En plus de leur procurer l'accès aux salons d'aéroport, l'inscription au programme permettra aux titulaires de carte de profiter d'avantages et d'offres supplémentaires. Pour obtenir la liste complète des avantages et des offres, les titulaires de carte peuvent consulter l'appli ou le site Web du programme. Les titulaires de carte qui participent au programme ou profitent des avantages ou des offres présentés dans le cadre du programme sont assujettis aux conditions applicables à l'avantage ou à l'offre en question, comme elles sont stipulées dans l'appli et le site Web du programme. Les titulaires de carte qui participent au programme sont assujettis aux conditions d'utilisation, aux conditions de service et à la politique sur la protection des renseignements personnels de DragonPass, ainsi qu'à l'énoncé de confidentialité de Visa. En s'inscrivant au programme et en se prévalant des avantages et des offres présentés dans le cadre du programme, le titulaire de carte reconnaît que DragonPass peut communiquer ses données relatives au programme à Visa ou à la Banque Royale du Canada (« **RBC** ») aux fins d'administration du programme, et que Visa et RBC pourront traiter ces données conformément à leurs politiques en matière de confidentialité. Les services et avantages offerts dans le cadre du programme sont fournis par DragonPass et des tiers fournisseurs. Ni Visa ni RBC ne sont responsables de toute réclamation ou de tout dommage découlant de la participation au programme. Visa peut modifier ou annuler ce programme en tout temps sans préavis. Pour connaître toutes les conditions, consultez la page https://en.dragonpass.com.cn/info/terms-of-service/fr_CA.

³ Les points Avion sont attribués sur les achats nets seulement; ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et les paiements de factures qui ne sont pas des débits préautorisés établis avec un commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits pour retour ou redressement réduiront ou annuleront les points accumulés sur les montants initialement portés au compte.

⁴ Toute carte de crédit de particulier ou d'entreprise RBC Banque Royale® permettant d'obtenir des points Avion est admissible à l'obtention de points Avion en prime. Les titulaires d'une carte Visa Commerciale Avion RBC ne sont pas admissibles aux Offres RBC. Tous les titulaires d'un compte de chèques personnel RBC Banque Royale et de carte de crédit RBC ont accès aux Offres RBC. Veuillez consulter les conditions applicables à chaque Offre RBC pour plus de renseignements.

⁵ Sous réserve des disponibilités. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Pour obtenir tous les détails, veuillez visiter la page <https://www.avionrewards.com/fr/travel/redemptionSchedule.html#section-content-2>.

⁶ Toutes les récompenses sont offertes sous réserve de leur disponibilité. Pour connaître les conditions et les restrictions qui s'appliquent au programme Avion Récompenses, visitez www.avionrecompenses.com ou composez le 1 888 ROYAL 8-1 (1 888 769-2581).

⁷ L'échange de points au titre de l'option Payer avec des points sera appliqué en tant que versement sur le solde de votre compte Avion Visa Infinite Privilege RBC, et non sur une opération en particulier. Veuillez prévoir un délai de deux (2) ou trois (3) jours ouvrables pour l'imputation de votre versement au crédit de votre compte de carte de crédit et le redressement de votre crédit non utilisé. Pour connaître tous les détails, allez à <https://www.rbcroyalbank.com/fr/rbc recompenses/echange-de-points/index.html>.

Une vie sans limites. Des expériences sans égales.

- ⁸ Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC admissible liée pour acheter toute qualité d'essence, y compris le diesel, à un établissement de vente au détail Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points en prime puissent s'appliquer à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte.
- ⁹ Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC admissible liée pour régler des achats admissibles à un établissement de ventes au détail Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de Petro-Points que vous en obtenez normalement, conformément aux conditions du programme Petro-Points.
- ¹⁰ Chaque fois que vous utilisez votre carte de crédit Avion Récompenses admissible liée pour régler des achats à un établissement de ventes au détail Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de points Avion que vous en obtenez normalement pour chaque dollar d'achat, conformément aux conditions du programme Avion Récompenses. Veuillez prévoir jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle l'opération est inscrite sur votre relevé de compte de carte de crédit pour que les points en prime soient déposés dans votre compte Avion Récompenses. Les utilisateurs autorisés ne peuvent pas accumuler de points Avion en prime.
- ¹¹ Toutes les assurances comportent des conditions, des restrictions et des exclusions. Les couvertures sont établies par la Compagnie d'assurance RBC du Canada ou par Aviva, Compagnie d'Assurance Générale. Veuillez consulter les certificats d'assurances pour connaître tous les détails.
- ¹² Les clients âgés de 65 ans ou plus qui voyagent pendant plus de 7 jours consécutifs peuvent souscrire l'assurance complémentaire en cas d'urgence médicale hors de la province/hors du pays pour les jours additionnels.
- ¹³ Les échanges de points contre des billets d'avion au barème d'échange des points Voyages sont valables jusqu'à concurrence du prix maximal indiqué et ne sont pas remboursables. Le voyageur est responsable de la totalité des taxes applicables, des suppléments et des frais d'administration. Pour en savoir plus, visitez <https://www.avionrewards.com/fr/travel/redemptionSchedule.html#section-content-2>.
- ¹⁴ Vous pouvez échanger des points, à raison de 100 points pour un crédit de 2 \$ CA, pour payer une partie ou la totalité de votre billet d'avion en classe affaires ou en première classe, y compris les taxes applicables, les suppléments et les frais d'administration. Pour en savoir plus, visitez <https://www.rbcroyalbank.com/fr/rbcrecompenses/echange-de-points/index.html>.
- ¹⁵ Pour tout type de voyage que vous réservez dans le cadre du programme Avion Récompenses, à l'exception des billets d'avion, vous pouvez échanger des points Avion Récompenses, à raison de 100 points pour un crédit de 1 \$ CA, pour régler votre réservation en totalité ou en partie, y compris les taxes applicables, les suppléments et les frais d'administration. Lorsque vous réservez des billets d'avion selon le barème d'échange des points Voyages, vous pouvez également échanger vos points Avion Récompenses, à raison de 100 points pour un crédit de 1 \$ CA, pour régler les taxes, les suppléments et les frais d'administration. Pour connaître les conditions et les restrictions qui s'appliquent au programme Avion Récompenses, visitez la page www.avionrecompenses.com.
- ¹⁶ Pour obtenir les modalités d'échange de points Avion Récompenses et de retour d'articles Best Buy, allez à la page https://www.rbcrecompenses.com/retailers/conditions/retailconditions_fr.pdf.
- ¹⁷ Cette offre n'est pas transférable. Pour obtenir trois fois plus de points Avion que vous en obtiendriez normalement (« points primes ») pour chaque dollar d'achat (1 \$), taxes comprises, effectué à tout établissement Hertz constitué en société au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg, du 7 février 2020 au 7 février 2024 (« période de l'offre »), cliquez sur le bouton « Charger l'offre » à la page Offres RBC et portez l'achat à votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC (« carte admissible Avion Récompenses ») (« achat admissible »). Les franchises Hertz ne sont pas admissibles à cette offre. En vous inscrivant au programme Hertz Récompenses Or Plus, vous passerez au statut Cinq étoiles Hertz dans les 48 heures. Si vous êtes déjà membre du programme Hertz Récompenses Or Plus, veuillez suivre les messages sur la page de renvoi. Si vous remplacez votre carte Avion Récompenses admissible, vous devez charger l'offre Hertz de nouveau dans les Offres RBC. Si vous annulez votre carte Avion Récompenses admissible, vous ne serez admissible ni à la réduction, ni aux points primes, ni au statut Hertz Cinq étoiles. Si vous annulez votre carte de crédit, vous ne serez pas admissible aux avantages additionnels. Veuillez prévoir jusqu'à 30 jours après la date de votre achat admissible pour que les points primes figurent sur le relevé de compte de votre carte Avion Récompenses admissible, à la condition que ce compte soit en règle à ce moment. Les annulations ou les redressements de prix pourraient réduire ou annuler le nombre de points Avion obtenus sur votre achat admissible, y compris les points en prime. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion, ni aucun certificat ou bon, ni aucune autre réduction. Hertz, et non Banque Royale du Canada, est responsable des conditions de vente et de remboursement qui s'appliquent à votre ou à vos achats admissibles et à la réduction. Pour connaître les conditions complètes, rendez-vous à https://pub.emails.hertz.com/RBC_Status_Match_FR_FS. Banque Royale du Canada se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de retirer cette offre à tout moment, même après que vous l'avez activée. Pour en savoir plus sur le programme Offres RBC, allez à rbc.com/offres.
- ¹⁸ La réduction de 20 % ou moins s'applique au tarif de base seulement (temps et kilométrage) (« réduction ») et est offerte aux établissements Hertz participants constitués en société au Canada et aux États-Unis. Les avantages additionnels excluent les taxes, le remboursement de taxes, les frais, les suppléments et le coût de tout service facultatif, comme le plein. Pour obtenir la réduction, vous devez entrer les six premiers chiffres de votre carte Avion Récompenses admissible dans le champ du numéro CDP au moment de faire une réservation.
- ¹⁹ Sous réserve des disponibilités dans les établissements participants aux États-Unis, au Canada et à certains emplacements en Europe. Surclassement : possibilité d'échanger un véhicule compact au minimum pour un véhicule pleine grandeur au maximum.
- ²⁰ L'adhésion au programme Hertz Récompenses Or Plus est gratuite. Pour obtenir des points Or sur toutes vos locations, votre numéro de membre Or doit figurer dans votre profil Or et dans la réservation, et vous devez indiquer que les points Or constituent votre programme Grand Voyageur de prédilection. Tous les règlements du programme Hertz Récompenses Or Plus s'appliquent.
- ²¹ Pour vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou d'une carte de crédit de particulier ou d'entreprise admissible émise par la Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). « Carte de crédit RBC admissible » désigne toute carte de crédit de particulier RBC, à l'exception des cartes suivantes : Avion Visa Infinite Affaires RBC[®], Marge de Crédit Visa RBC Banque Royale[®] pour la petite entreprise[™], Visa Affaires RBC, Remise en argent Affaires Mastercard[®] RBC[®] et Avion Visa Affaires RBC. Les propriétaires d'entreprise qui sont clients de RBC pourront lier jusqu'à deux (2) cartes de crédit d'entreprise et une (1) carte de débit d'entreprise à une carte Be Well. Pour obtenir tous les détails, y compris la définition des termes en majuscules figurant dans les déclarations ci-dessous, veuillez consulter les conditions à la page <https://www.rbcroyalbank.com/assets-custom/pdf/rexall-terms-fr.pdf>. Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct pour lier vos cartes RBC admissibles à votre carte Be Well. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les points Be Well s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte. Chaque fois que vous balayez votre carte Be Well et que vous payez avec votre carte RBC liée, vous obtenez 50 points Be Well par dollar d'achat admissible à un établissement Rexall. Pour obtenir plus de renseignements et la définition des termes, consultez les conditions de Be Well à la page [letsbewell.ca/terms-conditions](https://www.rbcroyalbank.com/letsbewell.ca/terms-conditions). Les points Be Well ne s'appliquent pas aux taxes ni aux achats suivants : produits du tabac, produits qui contiennent de la codéine, billets de loterie, alcool, consignes de bouteilles, cartes-cadeaux, cartes prépayées et cartes de services d'appels interurbains et de télécommunications sans fil, billets d'événement, titres de transport (billets et laissez-passer), opérations effectuées au bureau de poste, timbres, photos de passeport, remises en argent, cadeaux avec achats, frais de livraison, taxation environnementale, services/locations pour des soins de santé à domicile et tout autre produit ou service que nous pourrions spécifier de temps à autre ou lorsque la loi l'interdit.
- ²² Pour bénéficier d'un abonnement gratuit à la DashPass et obtenir la livraison sans frais des commandes de 15 \$ ou plus passées dans les restaurants admissibles et payées avec votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC, vous devez vous abonner à la DashPass en ajoutant votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC, accepter les conditions de DoorDash et activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass ». Pour obtenir tous les renseignements sur le programme, allez à <http://www.rbc.com/conditionsdoordash>. Si vous êtes déjà abonné au service DashPass et avez déjà ajouté votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC à votre compte, vous devez activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass » durant la période de l'offre. Si votre abonnement à la DashPass vous a été facturé, le mode de paiement avec lequel vous vous êtes abonné sera débité du montant équivalent aux frais mensuels d'abonnement pour le mois où vous activez votre abonnement gratuit. En cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à DashPass », vous acceptez les conditions de DoorDash à la page <https://help.doordash.com/consumers/article/offer-terms-conditions?lang=en-US>. Par « titulaire de carte RBC admissible », on entend le titulaire principal, le cotitulaire, l'utilisateur autorisé, le titulaire principal et le titulaire secondaire de votre compte de carte de crédit Avion Visa Infinite Privilège RBC de particulier ou d'entreprise. Les frais mensuels d'abonnement à la DashPass seront annulés (« abonnement gratuit à la DashPass »), et vous aurez droit à un abonnement gratuit à la DashPass pendant douze (12) mois. Les abonnements à la DashPass souscrits par l'intermédiaire de tiers, y compris des comptes de paiement de tiers et des portefeuilles numériques mobiles ou en ligne (comme Apple Pay et Google Pay) ne sont pas admissibles à l'offre d'abonnement gratuit à la DashPass. Votre carte Avion Visa Infinite Privilège RBC ne peut être utilisée qu'avec un seul compte DoorDash pour profiter de l'offre d'abonnement gratuit à la DashPass. Après avoir profité d'un abonnement gratuit à la DashPass, vous ne pouvez pas utiliser la même carte Avion Visa Infinite Privilège RBC pour créer un autre compte DoorDash et obtenir un autre abonnement gratuit à la DashPass. Vous êtes admissible à un seul abonnement gratuit de 12 mois à la DashPass durant la période de l'offre. L'abonnement gratuit à la DashPass débute à la date où vous vous y abonnez. Pour confirmer l'admissibilité de votre carte de crédit RBC aux fins de l'abonnement, il se peut que la Banque Royale vous facture des frais de 0,50 \$. Ces frais vous seront remboursés dans les trois à cinq jours suivant la validation de votre compte. Après la période de 12 mois d'abonnement gratuit à la DashPass, votre abonnement sera renouvelé automatiquement au plein tarif en vigueur. Votre compte de carte de crédit Avion Visa Infinite Privilège RBC doit être ouvert et en règle pour que les avantages de la DashPass puissent être maintenus. DoorDash, et non la Banque Royale du Canada, est responsable i) des services et produits offerts par DoorDash ; ii) de la DashPass, y compris des avantages DashPass et de l'administration de la DashPass et iii) des conditions de DoorDash. L'offre d'abonnement gratuit à la DashPass peut être modifiée ou retirée à tout moment. Pour plus de renseignements sur le service DashPass, visitez <https://www.doordash.com/fr-CA/dashpass>. Vous trouverez toutes les conditions de l'abonnement gratuit à DashPass offert par RBC à la page <https://www.rbcroyalbank.com/assets-custom/pdf/full-doordash-tcs-fr.pdf>.
- ²³ Vous êtes protégé par notre politique de responsabilité zéro, ce qui signifie que vous ne serez pas tenu responsable des frais engagés frauduleusement si vous avez pris des précautions raisonnables pour protéger votre NIP et votre carte, comme il est indiqué dans la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale.
- ²⁴ Les avances de fonds à un GAB peuvent être effectuées jusqu'à concurrence de votre crédit disponible et de vos limites quotidiennes. Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds. Par conséquent, les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez. Des frais sur avances de fonds s'appliquent et seront portés à votre compte de carte de crédit. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale.